

Association des amis du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce

Bulletin N° 45- Avril 2017

Rédacteur en chef : François Eulry

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	1
<i>Le mot du rédacteur en chef</i>	2
<i>Archives de médecine aéronautique et spatiale</i>	2
<i>L'ACP 10 saute sur Port-Saïd</i>	3
<i>La Val-de-Grâce, du couvent à l'hôpital d'instruction des armées</i>	5
<i>Dans les boues de la Somme, Gaston Broquet (1880 – 1947)</i>	7
<i>Une évasion du Val-de-Grâce : Général Eugène Bridoux (8 juin 1947)</i>	10
<i>Courrier des lecteurs</i>	12
<i>Prix d'Histoire de la médecine aux armées</i>	13
<i>Lu pour vous</i>	14
<i>Appel à cotisation</i>	14
<i>Compte-rendu de l'assemblée générale (exercice 2016)</i>	15
<i>Comité d'histoire, 7 juin 2017</i>	19
<i>L'AAMSSA à Verdun</i>	20

Le mot du président

Souvenons-nous : 1917, année terrible, année trouble (Raymond Poincaré), année du doute, de la fatigue des peuples, selon Pierre Renouvin, lui-même grièvement blessé au Chemin des Dames.

En ce début de 1917, rien ne permet d'envisager une conclusion rapide et favorable du conflit qui dévore les ressources humaines et économiques des belligérants. Les armées sont épuisées, les conditions de vie des soldats misérables, les opinions publiques impatientes. Les stratèges militaires sont dans une véritable impasse militaire. L'hiver 1917 est terrible, le thermomètre affiche souvent – 20°C ; il neigera en mars et en avril. À l'arrière, les Français sont épuisés : le poids des deuils et des souffrances, les difficultés économiques et sociales entraînent une contestation grandissante chez les Alliés et les Allemands ; la Russie, au bord de l'implosion, s'effondrera à l'automne.

L'offensive Nivelle, lancée le 16 avril au Chemin des Dames, est un échec sanglant. Le Service de santé aux armées, bridé par l'État-major, est submergé par un afflux massif de blessés. La tragédie du printemps 1917 met hors de combat près de 200 000 hommes. Dans notre mémoire collective, le Chemin des Dames, ce gigantesque ossuaire (Henri Castex) est perçu comme l'une des pages les plus sombres de la Grande Guerre et le lieu emblématique d'effroyables combats où l'ampleur du sacrifice consenti semble démesuré au regard des gains de terrains obtenus.

Roland Dorgelès, jeune journaliste engagé comme fantassin sera marqué par ces attaques répétées et vaines. Il écrira dans le *Réveil des morts* paru en 1923. « Cette trace de sentier, qu'on reconnaît quand même à son usure, bouleversé par les entonnoirs, c'est le Chemin des Dames. Cinquante mois on se l'est disputé, on s'y est égorgé, et le monde anxieux attendait de savoir si le petit sentier était enfin franchi. Ce n'était que ça, ce chemin légendaire : on le passe d'une enjambée. [...] Ils sont là, trois cent mille Allemands et Français, leurs bataillons mêlés, dans une suprême étreinte qu'on ne dénouera plus. [...] Trois cent mille morts, cela fait combien de larmes ? »

MGI (2s) Olivier Farret

Le mot du Rédacteur en chef

L'année 2017 commence bien puisque l'AAMSSA est heureuse d'ajouter ici un troisième bulletin à ceux, habituels, de juin et décembre. Vous avez pu constater dans les précédentes éditions que désormais nous étions passés à 16 pages, voire 20. Nous espérons poursuivre sur cette lancée si la situation éditoriale s'y prête.

C'est d'abord dû à la bonne volonté des contributeurs qui nous envoient leurs écrits, intéressants et diversifiés. J'invite d'ailleurs nos lecteurs, qu'ils appartiennent ou non à l'AAMSSA, à les rejoindre pour faire vivre la mémoire du Service de santé des armées. Le musée est situé au Val-de-Grâce, son directeur est celui de l'École éponyme, mais il appartient à tous et personne n'oublie que le premier service de santé fut créé pour la marine de guerre en 1689, avec un succès et une réussite immédiats, avant la création de celui des armées à terre en 1708. Personne n'ignore que nos deux écoles de Bordeaux et Lyon ont guidé les premiers pas de nos camarades des troupes de marine, ni que fut ouverte en 1905 celle du Pharo, à l'origine d'une action historique de santé publique et de soins hors d'Europe, à laquelle participèrent des camarades venus du SS de la marine, de l'armée de terre puis de l'air. Vous êtes tous conviés, jeunes, moins jeunes et Anciens, à animer de vos réflexions écrites le patrimoine culturel et historique dont vous êtes détenteurs, où que vous l'ayez rassemblé sur la planète, indépendamment de la couleur de votre uniforme ou de votre képi. L'intensification de notre publication est liée aussi, je tiens à le souligner, aux autorités et aux personnels de l'établissement central du matériel du service de santé (ECMSSA) à Orléans qui se charge désormais de l'impression de haute qualité de ce bulletin. Je tiens tout particulièrement à les remercier en votre nom et à saluer ainsi ces bonnes volontés qui réalisent un travail remarquable dont nous sommes fiers.

Ce numéro, comme ses prédécesseurs, présente des informations variées. S'il comporte des documents administratifs importants relatifs à notre dernière assemblée générale ou à la maintenance des archives de médecine aéronautique, vous y trouverez des points intéressants : par exemple un article émouvant sur le dernier parachutage en situation opérationnelle d'une antenne chirurgicale française, il y a 50 ans sur le canal de Suez ; l'attribution du prix de la médecine aux armées qui met à l'honneur un personnel du SSA qu'on voit rarement figurer en première ligne de nos souvenirs : un aumônier

mort au combat le 29 août 1914, le grand rabbin de Lyon, engagé volontaire à 55 ans, dont le geste très particulier, juste avant d'être tué, a attisé le souci d'union nationale (je n'en dis pas plus ; lisez ce livre, vous verrez...) ; de grands moments de l'histoire de l'hôpital du Val-de-Grâce (à la suite de ce qui figure dans le bulletin n°44) ; l'œuvre de Gaston Broquet, sculpteur meusien et brancardier blessé à la Somme en 1916, auteur du monument magnifique et émouvant placé au cœur du jardin du Val-de-Grâce ; le récit de l'évasion de l'hôpital du Val-de-Grâce, en 1947, d'un général accusé de collaboration avec l'ennemi pendant l'Occupation.

J'arrête là cette énumération : bonne lecture à tous.

MGI (2s) François Eulry

ARCHIVES DE MÉDECINE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANÇAISE AU VAL-DE-GRÂCE

Un fonds documentaire concernant l'histoire de la médecine aérospatiale militaire et civile française a été déposé au Val-de-Grâce dans le service d'archives du musée du Service de santé des armées par le MGI (2s) J. Timbal.

Ce fonds, qui couvre essentiellement le XXe siècle, comporte :

- Des documents papiers (environ 2 mètres linéaires répartis en 26 cartons). Beaucoup proviennent des formations du service de santé aujourd'hui disparues : centre d'enseignement et recherche de médecine aéronautique (CERMA), laboratoire de médecine aéronautique (LAMAS), institut de médecine aérospatiale (IMASSA). D'autres obtenus auprès des familles des premiers acteurs (Beyne, Chassaing, Goett) sont originales.

- Des documents numérisés (4Go comprenant 1678 fichiers répartis dans 80 dossiers) dont certains existent aussi dans les documents sous forme papier.

- Une photothèque qui a déjà été confiée au musée en 2013. Toutes les photos papier ont été numérisées (1,28 Go, 2048 fichiers photo, 120 dossiers).

Pour guider les recherches un répertoire très détaillé faisant le lien entre les documents papier, numérisés et photographiques, a été établi (46 pages, 270 Ko, disponible gratuitement auprès de j.timbal@orange.fr).

Cinq novembre 1956 : l'ACP 10 saute sur Port-Saïd (Égypte)

Depuis quelques années, de nombreux médecins d'unité parachutiste ou des Forces spéciales ont eu à accompagner au combat leurs camarades et à sauter avec eux lors d'opérations aéroportées. Mais aucune antenne chirurgicale parachutiste (ACP) n'a été larguée en contexte opérationnel depuis soixante ans.

En juillet 1956, après le discours du président égyptien Nasser annonçant la nationalisation de la compagnie du canal de Suez, les gouvernements français et britannique planifient une intervention militaire. À l'arrivée en Algérie du médecin-capitaine (MC) Henri Robert (Lyon, section coloniale 1946, Pharo 1953), en août 56, nouveau chef de l'ACP de la 10^e division parachutiste (10^e DP), l'éventualité d'une expédition en Égypte est dans tous les esprits.

C'est le début de **l'opération franco-britannique « Mousquetaire »** qui va s'articuler, pour le contingent « terre » français, autour d'une force d'intervention terrestre issue en grande partie de la 10^e DP.



Chargement d'une palette de l'ACP 10 avec paniers en osiers. « Pharmacie » et « Bloc ». Aérodrome de Tymbou (Photo ECPA)

L'ACP réduite à douze personnels au lieu de seize, quitte Alger en avion le 27 octobre 1956 pour rejoindre Chypre. Dans l'attente du déclenchement de l'opération, ils réorganisent avec l'aide de la compagnie de livraison par air (CLA), le conditionnement des colis en caisse en bois et en paniers d'osier.

Lundi 5 novembre 1956

L'opération aéroportée débute : alors que les Britanniques sautent sur l'aéroport de Gamil, à l'ouest de Port-Saïd, ce 5 novembre à 7h30, la 1^{ère} vague aéroportée française (487 hommes), aux ordres du colonel Château-Jobert, commandant le 2^e Régiment de parachutistes coloniaux, est

larguée au sud de Port-Saïd. Trois parachutistes sont tués dans les premières minutes. Plusieurs sont blessés, dont certains grièvement. Les capacités d'accueil du poste de secours du MC Velten (Lyon, section coloniale 1946, Pharo 1953), qui prend en charge les blessés français et égyptiens, sont dépassées. Vers 12 heures, le colonel Château-Jobert demande le largage de l'ACP dont la présence est indispensable.

À 15h15, la 2^{ème} vague, forte de 524 hommes, saute à l'est du canal, au sud de Port-Fouad, derrière le lieutenant-colonel Fossey-François, commandant en second du 2^e RPC. Les combats sont moins violents qu'à Port-Saïd, mais on dénombre plusieurs blessés dont l'un doit être amputé au niveau de la jambe sur la zone de saut par le médecin-lieutenant (MLt) Bichet (Bordeaux 1948, Pharo 1956), médecin-adjoint du régiment.

En attente à Chypre, l'ACP 10 décolle vers 14 heures de l'aérodrome de Tymbou. Ils sont douze : deux officiers, cinq sous-officiers et 5 militaires du rang, appelés.

Arrivés à 17 heures au dessus de la DZ de Port-Saïd où a sauté la 1^{ère} vague, l'équipe s'élance derrière le MC Robert et le MLt Barbier (Lyon 1950) chirurgien-adjoint. Le matériel suit par tranche arrière : 2,5 tonnes réparties en 35 colis. La DZ ne fait que 800 mètres sur 350. Avec ce saut au crépuscule, ils ont vingt minutes avant la tombée de la nuit pour retrouver, rassembler et trier les caisses. Seuls six colis parmi les plus précieux sont déballés le soir même dans un local de l'usine des Eaux et permettent les premiers soins. Quelques ballots tombés dans le Canal ne seront récupérés que le 6 au matin par les « Têtards », ces hommes-grenouilles prévus pour récupérer les paras tombés à l'eau !

Comme le rapportera le directeur du service de santé de la 10^e DP, l'ACP « s'installe dans un pavillon de l'usine d'épuration des eaux et commence à fonctionner à 20 heures, traite blessés amis et ennemis et continue l'évacuation dès le 6 au matin à 8 heures sur porte-avions par hélicoptères britanniques ».

Dans la nuit du 5 au 6 novembre, trois hommes-grenouilles font la navette entre Port-Fouad et Port-Saïd « pour ramener à l'ACP les blessés graves [du MLt Bichet] à opérer d'urgence ».

Son action personnelle vaut à Henri Robert l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs (TOE) avec étoile de bronze : « Médecin-chef d'une ACP, qui a toujours fait preuve de courage, de sang-froid et de dévouement. Parachuté le 5 Novembre 1956, à Port-Saïd (Égypte) avec son antenne, pour

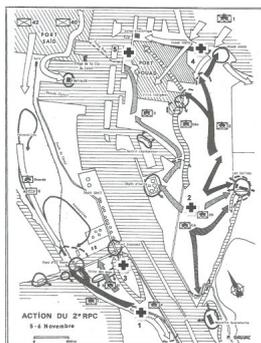
secourir les grands blessés du 2^e régiment de parachutistes coloniaux, [il] a regroupé, sous le feu ennemi son personnel et son matériel et a commencé ses interventions dans les plus brefs délais, montrant en ces circonstances difficiles de très belles qualités professionnelles et militaires ».



5/11/1956 - Aérodrome de Tymbou (Chypre)
Le MC Robert, le chef largueur, le MLt Barbier (Photo Echo d'Alger 05/11/1957)

Quant à André Barbier, qui est le plus jeune des médecins participant à l'opération et vit là son baptême du feu, il

recevra la croix de guerre TOE avec citation à l'ordre du régiment : « jeune médecin de grande valeur, s'est montré à tout instant un auxiliaire particulièrement précieux pour son médecin-chef. Parachuté à Port-Saïd le 5 novembre 1956, il prit immédiatement une part prépondérante dans l'organisation de sa formation, de sorte que moins de deux heures après l'arrivée au sol, l'antenne pouvait réanimer et opérer les blessés de la vague d'assaut. Il confirma dans ces circonstances ses belles qualités d'officier et de médecin ».



Sites de Port-Saïd et de Port-Fouad
(Carte complétée, tirée de « Suez 1956 », de Paul Gaujac, Lavauzelle Ed. 1986, p. 231)

Conclusion

Après les vingt-sept sauts en opération effectués par six des huit ACP d'Indochine entre 1947 et 1954, l'ACP 10 a réalisé le 5 novembre 1956, lors de la Crise de Suez, le dernier saut opérationnel d'une formation chirurgicale française de l'Avant. Cette ultime opération d'envergure, avant celle de Kolwezi en 1978, a démontré le caractère indispensable d'unités parachutistes dans toute force d'intervention. Il en va de même pour le service de santé, qui doit d'être au plus près des combattants mis en place par la voie des airs. Concernant les compétences des personnels, il y a là un savoir faire à ne pas perdre. Pour les matériels spécifiques de l'antenne chirurgicale parachutiste, les contraintes de poids et de volume sont les facteurs limitant l'utilisation de la 3^{ème} dimension. Leur miniaturisation et leur « durcissement » sont au cœur des réflexions depuis la création des ACP. Leur conditionnement par le 1^{er} régiment du train parachutiste et les tests de résistance aux chocs après largage par tranche arrière, par éjection à très faible hauteur, ou peut-être sous aile dirigeable dans l'avenir, sont à poursuivre. Comme le résume le médecin-commandant Richaud, dans son rapport au médecin-colonel Paléologue, directeur du service de santé de la Force « A », l'ACP ainsi modifiée et allégée devient alors « une formation légère très souple d'emploi »... qui « peut assurer aussi bien une mission d'équipe chirurgicale avancée en assaut parachutiste, que d'équipe chirurgicale lourde lorsqu'elle travaille dans le cadre de sa compagnie médicale ».

Mardi 6 novembre : opération amphibie

Le Mardi 6 novembre à 7h30, l'échelon amphibie mené par le 1^{er} REP aux ordres du colonel Brothier, aborde la cote de Port-Fouad. Le soutien santé est assuré par le MC Jean Palu (Lyon 1947), le MLt Pierre Boucheau (Lyon 1948), le dentiste-auxiliaire Lacroix et les personnels de l'infirmerie du régiment. Ils installent immédiatement leur poste de secours sur la plage. En fin de matinée, la situation à Port-Fouad semble normalisée.

Cessez-le-feu et retour

À minuit, le 5 novembre, sous la pression des Soviétiques et des Américains, l'expédition de Suez se termine. L'intervention franco-britannique n'a duré qu'une quarantaine d'heures. Le 16 novembre 1956, l'ACP quitte Port-Saïd pour Chypre et le 28 décembre 1956, le « Skaugum », qui a embarqué toute l'équipe la veille, appareille de Limassol (Chypre). Ils débarqueront à Alger le 2 janvier 1957, après avoir « fêté » le Nouvel An en mer...

Pertes

Elles s'élèvent pour les Français à douze morts et quarante-trois blessés. Sur ces douze tués, huit

MG(2s) François-Marie Grimaldi, MC Luc Aigle, Colonel (rc) Pierre-Jean Linon

Le Val-de-Grâce, du couvent sous l'Ancien régime à l'hôpital d'instruction des armées.

L'hôpital du Val-de-Grâce - le phare de la Médecine aux armées pendant « 223 ans pour les blessés et les malades au service de la France » indique la médaille commémorative - s'est éteint définitivement le 30 juin 2016. Il semble important de rappeler succinctement aux futures générations des personnels du Service de santé des armées, l'histoire de ce symbole de la médecine militaire française.

Le couvent érigé au XVII^e siècle sous la protection de la reine Anne d'Autriche, aurait déjà pu disparaître une première fois, en 1637 avec l'affaire des lettres espagnoles, quant la reine fut accusée de renseigner son frère, Philippe IV d'Espagne, en guerre contre Louis XIV. Il aurait pu aussi disparaître à la Révolution car avec son église la plus sculptée de France, il symbolisait dans toute sa splendeur la naissance de Louis XIV. Par le décret du 31 juillet 1793, sa dévolution en hôpital militaire par la Convention en fit au contraire un autre symbole fort, celui de la médecine aux armées.

Quelles ont été les grandes dates de l'évolution des hôpitaux militaires en France jusqu'à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce ? En 1597, au siège d'Amiens, Henri IV et Sully créent le premier hôpital militaire permanent. En 1621, l'année de l'arrivée des bénédictines au Val-de-Grâce, apparaît le premier hôpital ambulatoire au siège de Calais, sous Louis XIII. En 1673, Louis XIV établit des hôpitaux dans les places nouvellement conquises, comme Lille. L'édit du 17 janvier 1708, organise le Service de santé de l'armée de terre avec 58 hôpitaux dans les villes frontières fortifiées par Vauban. Ceux-ci préfiguraient les hôpitaux modernes : soins spécifiques aux blessés de guerre et aux malades présentant des affections graves aiguës et introduction d'un enseignement. L'ordonnance du 20 décembre 1718 impose aux chirurgiens de chaque hôpital ou de régiments disposant d'office de chirurgie, d'assister aux cours d'anatomie et de chirurgie « pour s'entretenir et se fortifier dans l'exercice de leur art ».



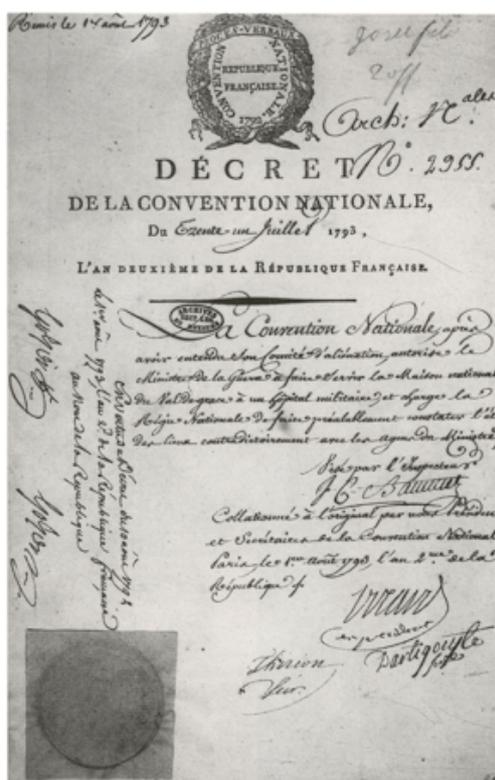
En 1722, Jean Cochon Dupuy obtient la création à Rochefort, de la première école de médecine navale qui est également la première école de chirurgie au monde : l'enseignement en chirurgie mais aussi



en médecine et en pharmacopée est alors un modèle exemplaire dans le monde médical, un véritable centre hospitalo-universitaire bien avant la lettre. Il est continu, théorique et pratique au lit du malade, validé par un concours d'admission, la réalisation d'un chef d'œuvre de dissection anatomique, des contrôles de connaissances hebdomadaires et un concours annuel. Le règlement du 23 décembre 1774 crée au sein des grands hôpitaux de Lille, Metz et Strasbourg, des amphithéâtres et met en place des stages, un contrôle continu des connaissances, des concours et des prix annuels pour les élèves les plus méritants. Par souci d'économie, l'ordonnance du 20 juillet 1788 réduit de 90 à huit, le nombre d'hôpitaux militaires créés pendant les deux règnes précédents.

Au début de la Révolution, le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décide que l'ancien monastère du Val-de-Grâce est mis à la disposition de la Nation. Mais avant de devenir un hôpital militaire, l'abbaye fait l'objet de nombreuses convoitises. Jean Baptiste Joseph Théry, médecin des volontaires nationaux, écrit qu'il « connaît la maison nationale du Val-de-Grâce, y ayant traité les compagnies de volontaires qui y ont demeuré il y a à peu près deux ans » (soit dès 1791). Malheureusement, le décret du 18 août 1792 supprime les facultés de médecine, le collège de chirurgie et les hôpitaux-amphithéâtres alors que la France doit se défendre contre l'Europe coalisée par la conscription obligatoire, la levée en masse et la réorganisation totale de l'armée. Afin de retrouver des structures hospitalières à Paris, le 11 mai 1793 le Conseil de santé demande à Bayen, Coste et Desoteux d'inspecter l'ancienne abbaye. Ils concluent qu'il est possible d'y installer un hôpital militaire sans l'obligation de gros travaux. Par le décret du 31 juillet 1793 : « La Convention nationale, ouï son Comité d'aliénation, autorise le ministre de la guerre à faire servir la maison nationale du Val-de-Grâce à un hôpital militaire, et charge la régie

nationale de faire préalablement constater l'état des lieux contradictoirement avec les agens du ministre ». Le 20 août 1793, Roucelle, architecte des hôpitaux militaires, est autorisé à faire les travaux utiles dans les trois hôpitaux militaires nouvellement créés (Val-de-Grâce, maison de Saint-Cyr, École militaire). Jacques-Ambroise Laubry est nommé le 3 novembre 1793 premier médecin-chef du Val-de-Grâce. Cependant, le 25 décembre suivant, le ministre de la guerre ne juge pas nécessaire l'établissement d'un nouvel hôpital militaire à Paris. Mais le 25 février 1794, la Convention décide que « Les bâtimens, cours, jardins et dépendances du ci-devant couvent du Val-de-Grâce, qui avoient été destinés pour former un hospice d'humanité militaire, serviront à faire un hospice pour les enfans de la patrie, et loger les filles et femmes indigentes pour y faire leurs couches ». Les enfants trouvés, auxquels on a ajouté l'ancienne maternité de l'Hôtel-Dieu, occupent le Val-de-Grâce du 13 juillet jusqu'au 13 août 1795, puis sont transférés à l'hôpital militaire du Gros-Caillou sur le Champ de mars. Par l'arrêté du 19 juin 1795, le Comité de salut public décide que sera créé à Paris, dans l'hôpital du Gros-Caillou, « une école clinique de médecine, de chirurgie et de pharmacie qui servira de modèle pour les institutions de ce genre ». Cependant, l'implantation prévue au Gros-Caillou s'avère impossible et le Conseil de santé propose enfin le transfert de l'hôpital du Gros-Caillou au Val-de-Grâce, encore que la Convention décrète le 2 octobre 1795 que « la maison dite du Val-de-Grâce servira d'hôpital militaire pour la légion de police », projet sitôt abandonné. Enfin, le 29 octobre 1795, est approuvé l'état « des officiers de santé présentés au Comité de salut public par le Conseil de santé, pour le service de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris, destiné à recevoir six cents malades, et à servir d'École clinique de l'art de guérir appliqué aux maladies des Troupes ». Vingt médecins et chirurgiens ainsi que dix pharmaciens y sont affectés. Les premiers malades arrivent du Gros-Caillou le 6 novembre 1795. Rappelons qu'en septembre



1793, à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de l'installation du Service de santé au Val-de-Grâce, François Mitterrand, président de la République, fut très impressionné par la présentation du registre des entrées dans l'exposition temporaire de préfiguration du musée « Le Val-de-Grâce, deux siècles de médecine militaire ». Au début du Directoire, le règlement du 19 mai 1796 crée quatre hôpitaux d'instruction, en ajoutant le Val-de-Grâce aux trois anciens hôpitaux de Lille, Metz et Strasbourg. Il est donc érigé en hôpital d'instruction et préfigure, lui aussi, le concept de centre hospitalo-universitaire.

Médecine, chirurgie et pharmacie militaire sont désormais enseignées aux élèves admis pour trois ans (dix médecins, vingt chirurgiens et quinze pharmaciens). La première séance inaugurale, présidée par le médecin inspecteur Jean-François Coste, a lieu le 26 octobre 1796.

Mais, sous l'Empire, l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce et celui de Toulon sont supprimés par l'arrêté des Consuls du 12 août 1800. Sous la Restauration, le 1er juillet 1816, Louis XVIII rétablit les hôpitaux d'instruction de Lille, Metz, Strasbourg et Paris mais les hôpitaux militaires sont désorganisés, la formation des officiers de santé est devenue insuffisante. Bégin dénonce même l'impossibilité d'une formation hospitalière continue car les chirurgiens élèves quittent souvent leur hôpital d'instruction pendant de trop longs mois, afin de servir lors de la conquête de l'Algérie. Par l'ordonnance du 12 août 1836, les hôpitaux d'instruction de Lille, Metz et Strasbourg restent chargés de former des élèves durant deux années préparatoires seulement. Le Val-de-Grâce devient alors l'unique hôpital de perfectionnement. Une fois de plus, le destin des hôpitaux militaires d'instruction et notamment du Val-de-Grâce va être compromis.

Le 23 avril 1850, le général d'Hautpoul supprime les hôpitaux d'instruction de Lille, Metz, Strasbourg, Brest, Toulon et l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce : en fait, le Val-de-Grâce est visé car ses élèves ont participé activement à la Révolution de 1848, réclamant

avec Gama l'autonomie du Service de santé vis-à-vis de l'Intendance ; dans ces six formations, seul le volet « hôpital d'instruction » est supprimé tandis que l'hôpital qui soigne persiste. Heureusement, quelques semaines plus tard, le premier médecin Michel Lévy réussit à faire signer par le même d'Hautpoul un second décret du 9 août 1850, donnant naissance à la première École d'application de médecine militaire dont la mission est d'apporter aux jeunes médecins et pharmaciens l'instruction médico-militaire indispensable à leur futur métier. Désormais, les *futurs officiers de santé doivent avoir soutenu* leur thèse de doctorat en médecine, comme étudiants civils, préalablement à leur admission et font obligatoirement un stage spécifique d'un an au Val-de-Grâce. Quant aux hôpitaux de Lille, Metz et Strasbourg, ils continuent d'assurer la formation initiale des étudiants, en liaison avec les facultés de médecine dont le corps enseignant comporte des médecins ou pharmaciens militaires.

Dès 1852, les professeurs de l'École occupent les fonctions de chef de service à l'hôpital. Véritable fondateur de l'École du Val-de-Grâce en la dirigeant de 1856 jusqu'à sa mort en 1872, Michel Lévy déplore les conséquences de la rupture du lien fonctionnel entre l'hôpital et la nouvelle école. Il instaure au Val-de-Grâce des conférences cliniques, met en place des concours de recrutement de professeurs agrégés afin d'ouvrir la voie d'accès aux hôpitaux militaires

réservée aux médecins et pharmaciens formés à l'école d'application.

Pendant la guerre de 1870, l'hôpital reçoit indifféremment les militaires des différentes nationalités. Il reçoit près de 300 obus lors du siège de Paris avec peu de dégâts, quelques blessés et un seul mort. En 1871, il reçoit d'autres obus tirés par les troupes régulières.

Après l'obtention de l'autonomie technique du Service en 1882, le lien école-hôpital est rétabli en 1889 ; l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce retrouve sa mission initiale : être un complément au cursus pédagogique de l'école d'application. Cette école est dissoute dès la mobilisation dans la Guerre de 1914-1918 et rouvrira après la guerre mais l'hôpital continue de fonctionner et monte en puissance avec la mobilisation de médecins civils affectés au Val-de-Grâce. Pendant l'entre-deux-guerres, le corps professoral applique les nouvelles techniques qu'il a contribué à mettre au point ou élaborées pendant la Grande Guerre dans tous les domaines de la médecine.

En ce triste jour du 30 juin 2016, ce bel hôpital fondé sous la Révolution, tour à tour seul ou associé à l'École dans une synergie totale, à égalité avec les huit autres hôpitaux d'instruction des armées existant ce jour, symbole fort de la médecine aux armées dans les médias et la population, disparaît presque dans l'anonymat.

MC (er) Jean-Jacques Ferrandis,
CR1 Xavier Tabbagh

Dans les boues de la Somme : Gaston Broquet (1880-1947)



Nous connaissons tous ce monument. Il se dévoile surtout à l'automne, à la chute des feuilles des platanes du jardin du Val-de-Grâce. Le groupe en fonte de bronze de Gaston Broquet rend hommage aux brancardiers de la Grande Guerre et à leur dévouement sans bornes : il faut absolument sauver le camarade blessé. Je laisse au médecin inspecteur général Jacob, directeur de l'hôpital du Val-de-Grâce le soin de le décrire. Nous sommes le 29 mai 1922, dans la cour Broussais, le jour de l'inauguration de la sculpture. Le président de la République, le maréchal Joffre et André Maginot, ministre de la guerre et ami de l'artiste, sont présents : « *C'est bien eux, les épaules meurtries par la perche à peine équarrie qui supportent une toile de tente, pauvre brancard improvisé sur lequel gît un blessé, les muscles raidis par l'effort qu'ils font pour s'arracher à la boue gluante dans laquelle ils s'enfoncent... Ils se hâtent parce qu'ils savent que de la rapidité de la relève et du transport dépend en grande partie la vie du blessé.* »

C'est pourquoi, malgré les projectiles qui tombent autour d'eux, parmi eux, ils vont, aussi vite que leurs forces le leur permettent, vers l'abri où des blessés trouveront le calme et la guérison. Ah ! les braves gens ! ». Écrite à même la terre modelée, une inscription à peine visible « À la mémoire de mes camarades tombés » nous rappelle que Gaston Broquet n'a pas oublié ce qu'il a lui-même vécu et enduré : le souvenir de sa blessure en Argonne et de sa propre expérience de brancardier. Sa signature manuscrite est engluée dans la glaise. Il dédie ainsi l'œuvre à ses compagnons.

Le monument et la boue sont évoqués par le sculpteur Patrice Alexandre. Gaston Broquet attribue à la boue un rôle spatial déterminant, contribuant à accroître l'impression dramatique de la sculpture. Celle-ci est manifestement très réaliste. Les capotes sont enduites de glaise tout comme les bandes molletières et les chaussures ; le sol est jonché de débris des batailles. C'est la boue de l'Argonne, de Verdun, de la Somme. Avec la soif, la boue est le deuxième supplice qui vient s'ajouter au calvaire du combattant. Le violoniste Lucien Durosoir (père du professeur agrégé du Val-de-Grâce Luc Durosoir), lui-même brancardier dans la Somme, écrit dans une lettre à sa mère :

« Malheureusement, nous sommes dans une région de marécages, la Somme, le canal de la Somme. Tout cela c'est de l'eau ; aussi avec toutes les pluies de ces temps derniers, le terrain est absolument détrempé et, dans beaucoup d'endroits, les hommes ont la boue liquide beaucoup plus haut que les genoux. C'est une situation terrible, et bien des endroits des tranchées sont presque inaccessibles... »

Ainsi les brancardiers de Gaston Broquet tentent de s'extraire de cette boue pour avancer et atteindre le poste de secours. Le soldat de tête dirige le mouvement, d'une main il tient la perche avec fermeté, posée sur son épaule, et son autre bras fait balancier à la recherche de l'équilibre. A l'arrière, son camarade s'épuise, par un terrible effort, à se sortir de la terre molle et gluante, s'accrochant d'une main à la toile de tente, alors que le bras droit soulève la perche afin d'éviter que le fardeau heurte le sol. Une de ses jambes est presque sortie du borbier, mais l'autre y est enfoncée jusqu'au genou. L'expression des deux visages est pathétique car on devine leur détermination pour réussir leur mission.



Au centre de la composition, la toile de tente, retenue par la perche, forme une courbe opposée à celle du sol. Elle n'est qu'un sac informe, pesant, d'où sortent les jambes et les pieds du blessé. Ses chaussures ne sont que des mottes de boue.

Réglementairement, le soldat porte sur lui une tente-abri individuelle qui a souvent servi pour le transport des blessés afin de pallier le manque de maniabilité des brancards dans les tranchées. Paul Tuffrau, chef de bataillon au 208^e RI écrit dans ses carnets : « *ils se concertent un instant, puis me disent : "Nous ne pourrons pas le charger sur le brancard ici même, à cause des pare-éclats. Il va falloir le sortir de la tranchée dans une toile de tente, et après ça ira tout seul"* [...] *Et dans la toile qu'il tend de tout son poids, moitié le soutenant, moitié le traînant, ils l'emportent.* »

Après la guerre, le jeune médecin auxiliaire Louis Maufrais, camarade de tranchée de Gaston Broquet, rendra hommage au dévouement des brancardiers, sans aucun repos ni de jour ni de nuit : « [...] *et les brancardiers furent sélectionnés parmi les meilleurs éléments – résistance physique et morale, esprit de devoir.*

Cette scène pénible du transport du blessé dans la toile de tente qui est une des figures les plus caractéristiques de cette guerre, vous la trouverez dans la première cour du Val-de-Grâce à Paris. Elle est l'œuvre d'un de mes brancardiers qui fut blessé [...] alors que je me trouvais à ses côtés. Il s'appelait Gaston Broquet. Quant au système de la toile de tente, on a bien essayé de le perfectionner, mais on n'y est pas parvenu. [...] »

Gaston Broquet est originaire de Void-Vacon, dans la Meuse. Engagé volontaire, il passera trente-deux mois au front. En 1915, il est affecté en Argonne comme brancardier au 94^e RI. Le 8 mai 1915, Broquet est grièvement blessé au saillant de Bagatelle ; le médecin auxiliaire Louis Maufrais témoigne : « *à ce moment, surgit au-dessus de nos têtes un barrage de fusées. Elles éclatent aux cimes des arbres projetant une pluie de shrapnells qui soulèvent des nuages de poussière. Nous n'avons pas fait cinquante mètres que l'une d'elles éclate au-dessus de nous. [...] Nous voyons que l'un d'entre nous ne s'est pas relevé. C'est Broquet, le sculpteur. – Je suis touché, me dit-il. Je ne peux plus bouger, apparemment il a un shrapnell dans l'épaule... Je le confie à un brancardier pour qu'il l'emène à la Harazée. Et nous repartons au plus vite.* »

La fiche matriculaire de Gaston Broquet mentionne : « Plaies de la tête (région pariétale) et de la main droite par éclats d'obus ».

Il sera hospitalisé jusqu'au 16 octobre 1915 avant de rejoindre son régiment. En mars 1916 il est face au fort de Douaumont, puis à Cumières et au Mort-Homme. Affecté au 294^e RI, Broquet sera à Sailly-Saillisel dans la Somme en août 1916 puis dans l'Aisne et à Verdun en 1917 et en 1918. Le sculpteur est cité à l'ordre du régiment (N°170, du 2 octobre 1916) : « Broquet, Gaston, brancardier au 294^e régiment d'infanterie. A fait preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement en allant relever de nombreux blessés sous un violent tir d'artillerie et de mitrailleuses. » Le 28 juin il quitte ses camarades, affecté au 8^e escadron du Train, avant d'être démobilisé le 2 mars 1919. À la sortie de la guerre, Broquet se voit confier la réalisation de monuments commémoratifs. En 1921, le groupe en plâtre « Dans les boues de la Somme » obtient la médaille d'or au Salon des artistes français à Paris. Commandé par la Ville de Paris, il sera mis en dépôt au Val-de-Grâce. Les commandes affluent pour l'érection de monuments aux morts en particulier pour les communes de l'Est de la France.

Loin des représentations conventionnelles, Broquet fige dans l'argile puis dans le bronze le poilu dans des situations qu'il a connues. Les monuments de Commercy et de Châlons-en-Champagne, « La dernière relève », offrent une certaine similitude, avec la représentation de



combattants, les mitrailleurs, couverts de boue ; ceux d'Étain et de Ligny-en-Barrois témoignent de la vision réaliste de la mort, avec un Poilu allongé, tel un gisant, la tête reposant à même la terre, dans la boue. Sur le champ de bataille de Verdun, deux monuments commandés au sculpteur sont criants de vérité. Samogneux, village broyé par les bombardements, renaitra de ses ruines et fait ériger un monument « L'alerte aux gaz » d'une grande intensité émotionnelle. Il s'agit d'un jeune fantassin alerté de l'arrivée d'obus à gaz qui tente de s'équiper de son masque. Il est anxieux et l'effroi se lit dans ses yeux. Sur les pentes du fort de

Souville s'élève depuis 1935 un monument à la mémoire d'André Maginot. Ce groupe statuaire en bronze représente le sergent Maginot grièvement blessé transporté par deux camarades. Les mouvements de ces soldats rappellent ceux des brancardiers de la Somme. Ils portent sur un fusil André Maginot tout en essayant que le membre blessé ne vienne heurter le sol.

Ainsi, les sculptures majeures de Gaston Broquet sont un vibrant hommage aux combattants avec lesquels il partageait tant de souffrance dans les tranchées. Le groupe en bronze du Val-de-Grâce rend honneur à la mémoire des personnels du Service de santé des armées. Les médecins, les pharmaciens, les officiers d'administration, les infirmiers, les brancardiers ne voyaient, jour après jour, que la face affreuse de la guerre.

Olivier Farret

Sources :

- Archives du Val-de-Grâce, carton Gaston Broquet
- Archives de Médecine et de Pharmacie militaires, T LXXXVI, N°6, Charles-Lavauzelle, juin 1922.
- Patrice Alexandre, *Le Monument et la boue*, in catalogue de l'exposition *36 000 communes, 36 000 cicatrices*, Éditions du Patrimoine, 2016
- Benoît Boucard, *Brancardiers ! Des soldats de la Grande Guerre*, Ysec, 2015
- Jean Laparra, Jean Claude Laparra, *Gaston Broquet : L'artiste qui n'a pas oublié « sa » guerre*, Document tapuscrit d'une conférence, communiqué par le général (2s) J.C. Laparra.
- Louis Maufrais, *J'étais médecin dans les tranchées*, Robert Laffont, 2008



Une évasion du Val-de-Grâce – Général Eugène Bridoux

Le dimanche 8 juin 1947, en fin de matinée, les gardes républicains affectés à la surveillance des officiers généraux détenus à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, considéré en la circonstance comme « annexe de la prison de Fresnes » constataient l'évasion du général de corps d'armée Eugène Bridoux, inculpé d'atteinte à la sûreté de l'État.

Le général Eugène Bridoux (1888-1955). C-getty images (Keystone)

Qui était
Eugène Bridoux ?
Comment et pourquoi
se trouvait-il
à l'hôpital du Val-de-Grâce ?



La carrière d'Eugène Bridoux :

Fils du général Marie-Joseph Bridoux, tué à l'ennemi le 17 septembre 1914, Eugène, Marie, Louis Bridoux est né en 1888 et a effectué une brillante carrière militaire : Saint Cyr (promotion 1907), commandant le 2^{ème} régiment de hussards en 1934, commandant l'École militaire de cavalerie et du train à Saumur en 1938.

Lors des combats de 1940, général de brigade, commandant la 41^o DI (citée à l'ordre de l'armée) il est fait prisonnier près de Montargis le 17 juin 1940. Interné à Meaux puis à Drancy, on le retrouve à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce le 31 août 1940. Seul officier général français prisonnier à être maintenu sur le territoire national, il y est « interné » sans aucun contrôle des autorités allemandes et, selon ses propres déclarations, « pouvant en sortir librement chaque fois que je l'ai voulu ».

Cette situation se poursuivra jusqu'au 18 mars 1941 (soit plus de 6 mois), date à laquelle il est mis en situation de congé de captivité par le commandant supérieur militaire allemand en France, à la demande de Fernand de Brinon, « délégué général du gouvernement dans les territoires occupés », afin d'occuper la fonction de secrétaire général de cette délégation.

Libéré définitivement de captivité par les allemands, il devient secrétaire d'État à la guerre le 18 mars 1942 dans le gouvernement Laval, puis secrétaire d'État à la défense nationale dans le gouvernement Laval suivant, du 26 mars 1943 au 20 août 1944.



Le général Bridoux et un officier allemand (mars 1941). C-LAPI/Roger-Viollet

Le 20 août 1944, il quitte Vichy, gagne l'Allemagne et accepte le poste de « commissaire aux prisonniers de guerre français » à la « commission gouvernementale française » de Sigmaringen.

Capturé par les américains à Bregenz en mai 1945, il est transféré à Paris par avion le 28 juin et inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

2^{ème} anniversaire de la LVF aux Invalides : de g à d : général



Hans von Boineburg-Lengsfeld (commandant du gross-Paris) général Bridoux, Schleier (consul général d'Allemagne)- août 1943 .c-alamy

Incarcé au fort de Montrouge, puis à Fresnes, il arrive au Val-de-Grâce le 31 décembre 1945 à la demande du médecin-chef de l'infirmerie de la prison de Fresnes, pour sciatique aigüe.

Où est il hospitalisé ? Avec qui ?

Selon le rapport de l'inspecteur Chaumat, de la police judiciaire, « il occupe la chambre 1 située au 1^{er} étage du pavillon de l'urologie ». Les articles de presse de l'époque évoquent pour leur part la même chambre du premier étage, mais en « 2^{ème} médecine-section urologie ».

Ce service se situe dans un des deux bâtiments du XIX^o siècle qui longeaient avant leur destruction en 1979 le jardin d'agrément où se situe le monument aux brancardiers de Gaston Broquet, l'un à l'ouest, l'autre à l'est. Il s'agit de celui de l'est, dans sa partie Nord, face au pavillon d'Anne d'Autriche.

Eugène Bridoux n'était pas, en 1947, le seul officier général dans ces lieux puisqu'il partageait

la chambre 1 avec le général Paul Moniot, éphémère chargé par intérim du secrétariat général à la défense aérienne dans le gouvernement Laval du 30 avril au 20 août 1944. La chambre 2 était occupée par l'amiral Jean Decoux depuis octobre 1945 et par le général Georges Barré. Les autres chambres étaient occupées par des malades « ordinaires » officiers. On notera que la chambre 3 avait été occupée par le général Maurice Weygand du 10 mai 1945 au 9 mai 1946, date à laquelle il avait été autorisé à regagner son domicile.

Aucun aménagement particulier n'a été mis en place. Les fenêtres ne sont pas grillagées et les portes ne sont pas munies de fermetures particulières. On ne connaît pas le traitement suivi par le général Bridoux pendant son séjour au Val-de-Grâce. Seul un article de presse, postérieur à l'évasion, évoque « un traitement par électrothérapie de sa polyarthrite ».

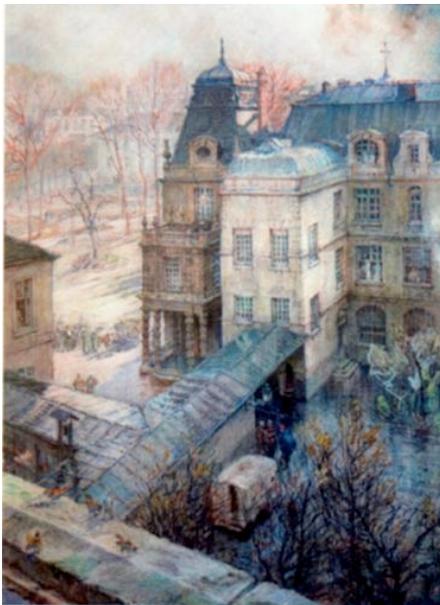
Les circonstances de l'évasion

L'évasion du général Bridoux se situe dans l'environnement suivant : l'instruction de son procès devant la Haute Cour de Justice avance (il a été interrogé pour la dernière fois le 28 mars) et la date des audiences ne devrait pas tarder à être fixée. Fernand de Brinon a été condamné à mort le 6 mars et exécuté le 7 avril, Benoist-Méchin a été condamné à mort le 6 juin, veille de l'évasion. Il était surveillé sur le palier du 1^{er} étage par un garde républicain et au rez-de-chaussée par un autre garde, armé d'une mitrailleuse. Pour assurer ce service, 6 gardes républicains du 6^e escadron de la 1^o Légion de Champigny agissaient par roulement, sous le commandement d'un capitaine et d'un maréchal des logis-chef.

Le dimanche 8 juin 1947, entre 9H15 et 9H30, le général Bridoux déclara au garde Bouju du 1^{er} étage qu'il allait aux soins. Il descendit au rez-de-chaussée, répéta la même chose au second garde. Il avança dans la galerie puis pénétra dans la salle de pansements située au fond de celle-ci, à droite. Normalement, au rez-de-chaussée, le gardien aurait dû réclamer au poste de police un accompagnateur. Cependant, le poste qui se trouvait initialement au pied de l'escalier, avait été transféré ailleurs, l'hôpital ayant demandé la restitution du local. Le poste se trouvait alors au

1^{er} étage d'un autre bâtiment, à environ 250 mètres.

Habillé en civil, le général (âgé de 59 ans, cheveux grisonnants, svelte, vêtu d'un costume bleu marine à petites rayures blanches, chemise blanche, cravate foncée et chaussé de chaussures noires) aurait pu, dans la salle de pansements, escalader la fenêtre donnant sur la cour, mais elle était inaccessible, encombrée par des matériels divers en raison des travaux de peinture du local.



Hôpital militaire du Val-de-Grâce, entre 1919 et 1939. À gauche, on aperçoit l'extrémité du bâtiment où débuta l'évasion. Collection musée du SSA.

Or il existait à quelques mètres de la porte de la salle de pansements, et à l'extrémité de la galerie qu'il avait empruntée, une porte tirée, non fermée à clé, et donnant dans la cour. L'utilisant, il se dirigea ensuite vers l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce. Ses accès étaient ouverts dans la perspective de la

messe de dix heures. Il y entra par l'accès dévolu aux malades, la traversa et sortit rue Saint Jacques par le portail ouvert à l'intention des civils assistant à l'office, évitant ainsi le passage normal par le poste de garde de l'hôpital, cour « de la Sacristie ».

La découverte de l'évasion, les premières mesures prises :

À onze heures, les gardes républicains voient revenir de la messe l'amiral Decoux, bientôt suivi des généraux Barré et Moniot. Ils constatent l'absence de Bridoux et découvrent l'évasion. L'alerte est aussitôt donnée. Les chambres sont fouillées. Un mandat d'arrêt est signé par le président de la commission d'instruction de la haute Cour de justice, M. Bouchardon. Une enquête est diligentée sur place par l'inspecteur Chaubat, de la police judiciaire et les proches parents sont interrogés : mère, épouse, fille, ancienne secrétaire particulière, qui assurent n'avoir aucune nouvelle de l'évadé dont ils ont appris le départ de l'hôpital du Val-de-Grâce par la TSF ou les journaux.

En effet, dès le lundi 9 juin, les journaux ne manquent pas de faire connaître cet événement, et particulièrement « Le Figaro », « Franc-Tireur » (sous la plume de Madeleine Jacob, célèbre chroniqueur judiciaire) et « Ce soir ». Ce même 9 juin, l'inspecteur Chaubat remet son rapport au procureur de la Haute cour de justice qui se

termine, après avoir souligné les insuffisances en personnel et en dispositifs de sécurité, par cette belle pensée : « On peut comprendre que, dans ces conditions, ne s'évadera pas que celui qui aura des raisons impérieuses de ne pas le faire ».

En tout cas, par mesure de rétorsion – et de précaution - dès le 9 juin, l'amiral Decoux et le général Moniot sont de retour à la prison de Fresnes.

Et ensuite ?

S'agissant de l'évadé, il y a peu de choses à dire : il réapparaîtra ultérieurement, toujours en 1947, à Madrid, en Espagne, où il sera ensuite rejoint par son épouse. Il y travaillera comme conseiller technique de l'école de cavalerie espagnole, jusqu'à sa mort, survenue le 6 juin 1955, près de 8 ans jour pour jour après son évasion.

L'enquête connut toutefois un rebondissement en octobre 1947, du fait de la réception par la présidence de la chambre d'instruction de la Haute cour de justice d'un pli recommandé : une enveloppe contenant une lettre manuscrite du général évadé et des mémoires destinés à son dossier. Le pli recommandé ayant été déposé à l'un des guichets du bureau de poste de la gare Saint-Lazare à Paris, sur commission rogatoire la gendarmerie interrogea l'employée des PTT,

madame Antoinette Prunevaille, qui, malheureusement, leur déclara « qu'elle n'a aucun souvenir de la personne qui a déposé le pli recommandé numéro 452, au guichet 13 le 6 octobre ». Le récépissé donnait comme adresse celle du général à Saint Germain en Laye, où la surveillance fut renforcée, sans succès.

Le mariage de la fille du général Bridoux ayant lieu le 10 octobre 1947 en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris, on surveilla les témoins du mariage, parmi lesquels un conseiller à la Cour de cassation et un conseiller à la Cour d'appel de Paris, sans résultat.

Épilogue judiciaire : La haute cour de justice condamna par contumace Eugène Bridoux à la peine capitale et à la dégradation nationale le 18 décembre 1948.

Naturellement, on souhaiterait en connaître plus sur les conditions dans lesquelles cette évasion fut préparée, et dans lesquelles l'intéressé franchit la frontière française. Toute information à cet égard, près de quatre-vingt ans après, serait la bienvenue...

Colonel (h) Jean-Pierre Capel

Sources : Archives nationales, Haute cour de justice (3W100-1 05) papiers Bridoux (486 AP A2)

Courrier des lecteurs

* Extraits de la lettre du Docteur Pierre Titon, médecin-en-chef (er), datée du 10 Janvier 2017 :

« (...) J'ai été sentimentalement très affecté par la disparition de l'hôpital du Val-de-Grâce (...) Parmi les articles qui lui sont consacrés dans le bulletin n°44, le texte de la conférence (de FE, rédacteur en chef) du 30 Juin 2016 m'a paru appeler un petit complément d'information : "...à certaines périodes comme l'Occupation, (son histoire) reste obscure » écrivez-vous. Pas tout à fait : il y a d'abord le témoignage que vous rapportez de Madame de Martigny (...). Son témoignage s'arrête en 1942, (...) au moment où j'en prenais, modestement le relais : d'abord en juillet-août pour y passer l'écrit puis l'oral du concours d'entrée à l'ESSM de Lyon. J'eus l'agréable surprise d'y apercevoir des médecins militaires en uniforme (à l'intérieur de l'hôpital seulement) et l'absence de tout uniforme allemand. J'y suis revenu pour une année début octobre 1943. Je faisais partie de la trentaine de Santards touchés par le STO pour lesquels quelqu'un avait eu l'idée mirobolante de coudre sur leur manche un galon de médecin-auxiliaire et de les envoyer dans les camps de prisonniers pour "relever" des médecins civils avec diplôme, alors qu'eux-mêmes n'avaient que quatre, et au mieux huit inscriptions ! Une quinzaine partit effectivement. Mais la mission "Scapini", chargée de veiller sur la santé des prisonniers, repéra rapidement l'insuffisance de leur qualification et fit un scandale, criant haut et fort

"qu'on se f... des prisonniers". Mais on omit de les renvoyer en France et ils durent rester jusqu'à la fin de la guerre. Les quinze restant auraient dû être reversés au STO mais se trouvèrent camouflés entre Bégin et le Val-de-Grâce. Camouflés mais pas inoccupés : pour ma part je me retrouvai, avec mon ami Paul Pecker, au service des contagieux au Val-de-Grâce, placé sous l'autorité des médecins-commandants Cossé et Marty. Affectation dangereuse (plus de 50% de tuberculeux avancés rapatriés d'Allemagne), mais passionnante et hautement instructive grâce aux qualités pédagogiques exceptionnelles de ces deux médecins (...). Tous les autres services de l'hôpital travaillaient normalement, sans surveillance allemande.

Dès les premières heures du soulèvement de Paris, en Août 1944, le Val passa en un temps incroyablement court du train-train du temps de paix (*sic*) aux exigences du temps de guerre. Les équipes chirurgicales furent dédoublées. Pecker et moi fûmes (...) affectés comme aides-opérateurs à l'équipe du médecin-colonel Giraud : opérations non-stop de 9h à 22h pendant une semaine, et quelle leçon (...) pour nous. Le Val fit grand honneur à sa réputation, recevant même les remerciements du service de santé allemand pour les bons soins donnés à ses blessés (...)

Notons que ce témoignage important est celui du titulaire pour l'année 2013 du prix d'Histoire de la médecine aux armées, pour son livre : « *Médecin à travers les tempêtes du siècle* », édité par la Société des écrivains en 2011

* Le prix Larrey décerné par l'OTAN

Nous faisons bien volontiers amende honorable pour cet oubli, dans notre numéro 43, que nous signale ce courrier de l'ancien directeur central, le MGA Gérard Nédellec :

« Monsieur le Président, Monsieur le Rédacteur en chef, très chers amis,

Je viens de recevoir la dernière livraison du bulletin (n°43) : elle est remarquable en contenu et très belle en présentation.

Concernant LARREY je dois vous signaler qu'il existe une autre reconnaissance internationale de ce grand chirurgien. En effet au sein du COMEDS a été institué il y a 6 ans un « Prix JD Larrey » récompensant un homme ou une institution ayant particulièrement œuvré en faveur de la santé au sein de l'OTAN.

Le prix avait été pendant trois ans une reproduction de l'ambulance de Larrey et lors des trois dernières années j'ai décidé d'offrir une reproduction d'un tableau de Larrey à la bataille de Moscou (http://www.repro-tableaux.com/a/lejeune-louis/baron-jean-dominique-larr1.html&KK_COLLECT_ID=318).

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Fran%C3%A7ois_Lejeune). Le tableau original est de Louis LEJEUNE Il en existe je crois une reproduction au musée du Val de Grâce.

Le prix a été remis en 2014 au CESPA (<http://www.defense.gouv.fr/sante/actualites/le-cespa-a-recu-le-prix-dominique-larrey-de-l-otan>).

Je vais signaler à mon successeur le MGI BERNIER (Canada) le fait que c'est cette année le 250^e anniversaire de sa naissance ; ce sera l'occasion de marquer cet événement lors de la remise du prix en novembre à Bruxelles. Il le sait peut être déjà car il est très féru d'histoire.

<http://www.coemed.org/news-a-events/news/356-larrey-award>

http://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_91452.htm?selectedLocale=en

Très amicalement »

(NDR : le prix Larrey de l'OTAN a été attribué en 2016 au général major Roger van Hoof, chirurgien militaire belge).

Prix annuel d'Histoire de la médecine aux armées, décerné par l'AAMSSA

Après un premier tri exercé par les membres du bureau, deux ouvrages se sont retrouvés en « finale » dont vous trouvez l'analyse dans le « Lu pour vous » de ce bulletin.

Le vainqueur fut donc Monsieur *Paul Netter* et son livre remarquable sur son arrière-grand-père : grand rabbin de Lyon, engagé volontaire à 55 ans, brancardier et aumônier militaire, et donc personnel du SS militaire de la Grande Guerre, tué au front après avoir tendu à un mourant catholique le crucifix qui le réclamait : l'auteur, retenu par ses obligations professionnelles, était représenté par sa femme, universitaire médiéviste, à qui a été remise la médaille commémorative de ce prix, gravée au nom de l'auteur. L'autre livre, excellent, était signé de *Xavier Riaud* qui reçut le prix en 2012 pour « Napoléon et ses médecins » chez l'Harmattan.

Allocution de Mr

Paul Netter, prix 2016 d'Histoire de la médecine aux armées, lue par Madame Dominique Netter, lors de la remise solennelle de la médaille gravée à son nom, le 24 Janvier 2017 après l'assemblée générale de l'AAMSSA.



« Je regrette beaucoup de ne pas être parmi vous cet après-midi pour recevoir ce prix. Je vous suis très reconnaissant de me l'avoir attribué et je vous en remercie beaucoup. Mon souhait est qu'il contribue à ce que l'histoire du Grand Rabbin Abraham Bloch soit plus et mieux connue. J'espère pouvoir prochainement vous faire une conférence sur sa vie, sur sa mort et sur le mythe qui en est né. En attendant que je vienne vous en parler plus longuement, voici quelques mots sur cet homme dont la personnalité a dû jouer un grand rôle dans l'attribution de ce prix à son arrière-petit-fils. Avant de devenir un mythe, Abraham Bloch, mon arrière-grand-père, était un homme qui a tout d'abord fait preuve d'ambition intellectuelle, quand à 17 ans, il a choisi d'entrer au séminaire israélite. Ensuite, il a eu l'ambition et la volonté de devenir Grand Rabbin d'Alger dans une période très troublée. Puis il a démontré son courage et son dévouement en se portant volontaire pour servir aux Armées comme aumônier à un âge où il aurait pu y nommer un autre rabbin plus jeune. De plus, tout au long de la vie d'Abraham, de son enfance à ses derniers instants, tous les témoignages convergent pour souligner son caractère sympathique, tolérant et ouvert sur les autres. Enfin, en tant qu'Alsacien dont la famille avait choisi d'opter pour la France après la guerre de 1870, il était profondément républicain. Quand on lui connaît ces qualités, son geste d'apporter un crucifix à un soldat catholique mourant paraît en accord profond avec sa personnalité. L'intérêt principal des commémorations et des prix tels que celui-ci me paraît être de bien connaître le passé pour mieux se tourner vers l'avenir.

C'est en ce sens que l'acte symbolique du Grand Rabbin Abraham Bloch me paraît majeur pour porter le message de la tolérance religieuse dans la République d'aujourd'hui et de demain. Je vous remercie d'aider à diffuser ce message, à travers l'attribution de votre prix. Je vous remercie de votre attention.

LU POUR VOUS

Paul Netter : « Un grand rabbin dans la grande guerre : Abraham Bloch, mort pour la France, symbole de l'union sacrée » - Éditions Italiques, préface de Philippe Landau.



Le rabbin Abraham Bloch est l'arrière-grand-père de l'auteur. Nous connaissons cet aumônier militaire – administré par le Service de santé militaire – engagé volontaire à 55 ans et affecté parmi les brancardiers de corps d'armée alors qu'il aurait pu, compte-tenu de son âge, rester à Lyon dont il était le grand rabbin : c'est lui qu'on voit sur le tableau de Lucien Lévy-Dhurmer (première de couverture), présenter le crucifix à un mourant catholique qui le réclamait, et qui fut tué immédiatement après, sur le front des Vosges, par l'explosion d'un obus. Il s'agissait, pour cet Alsacien d'origine, de défendre la France et la République pour recouvrer les territoires abandonnés en 1870. Mort pour la France au lendemain de la terrible et honteuse affaire Dreyfus, il est devenu en quelques années le symbole de l'Union sacrée qui fit le tour du pays et de la presse, à l'origine de discours ou d'articles quelquefois dithyrambiques et volontiers grandiloquents : Maurice Barrés lui-même, pourtant connu pour ses écrits nationalistes et antisémites lors de l'affaire Dreyfus justement, fut cependant l'un des grands diffuseurs du symbole de ce rabbin venu au secours de l'âme d'un catholique moribond.

L'auteur, pour explorer minutieusement la vie et la mort de son aïeul, s'appuie sur des documents nombreux et variés, bien au-delà de ses lettres à sa famille dans les premières semaines de la Grande guerre et juste avant sa mort, le 29 août 1914, un samedi jour de Shabbat... D'autres pièces et témoignages replacent Abraham Bloch dans son environnement personnel et communautaire : avant de l'être à Lyon, il fut rabbin à Remiremont puis Alger où explosèrent, en 1898, des sentiments et des violences antijuifs des plus extrêmes auxquels il sut faire face en protégeant sa communauté.

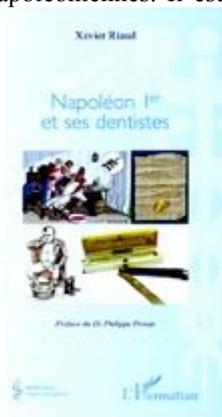
Guidé par l'objectivité, l'auteur discute magistralement la réalité de l'acte généreux attribué à

son bisaïeul avant qu'il ne fût fauché par la mort : il n'en trouve pas de preuve formelle mais reconnaît que le symbole de ce geste et de cette mort, largement relayés ensuite, aurait davantage fait pour le judaïsme français que n'importe quel discours : une bénéfique bien vite oublié puisque l'Histoire européenne de 1933 à 1945 tourna comme l'on sait...

François Eulry

Xavier Riaud : « Napoléon Ier et ses dentistes » - Éditions Lharmattan, préface du Dr Philippe Pirnay.

Voici un titre alléchant. Le sujet est original, abordé par le titulaire 2012 du prix d'Histoire de la médecine aux armées, spécialiste de la médecine des guerres napoléoniennes. Il est traité en 21 chapitres courts et



dynamiques. Ils fourmillent de détails, souvent d'utiles précisions ; ils élargissent le champ de réflexion sans jamais friser le hors sujet. Retenons par exemple la préoccupation des praticiens et des chefs pour l'hygiène buccodentaire des soldats ; ou que déchirer les cartouches avec les incisives (c'était la règle) les détériore et peut conduire à

l'inaptitude, comme rend inapte d'emblée le défaut ou la mauvaise qualité des dents de devant. L'auteur entérine l'empoisonnement de l'Empereur Napoléon Ier par l'arsenic, défendu par les travaux du Dr Sten Forshufvud, chirurgien-dentiste, et confirme celui de l'Aiglou par son dentiste autrichien à la demande pressante de Metternich. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie dont la très remarquable enquête, peut-être définitive, du Docteur Alain Goldcher, parue en 2012 (« *Napoléon Ier. L'ultime autopsie* » - Éditions SPM Lettrage, couronné du prix Jean-François Coste de l'Académie de médecine) dont les conclusions diffèrent radicalement de celles de cet ouvrage au demeurant fort intéressant, bien écrit et documenté.

François Eulry

APPEL À COTISATION 2017

La cotisation 2017, dont le montant a été maintenu à 30 euros (45 euros pour un couple avec un seul bulletin), peut être réglée par chèque postal ou bancaire (ou par versement en espèces lors des manifestations organisées par l'association) et fait l'objet de la délivrance de carte d'adhérent, permettant l'accès gratuit au musée du service de santé des armées ainsi que d'un reçu permettant la prise en compte pour l'obtention d'une réduction sur le montant de l'impôt sur le revenu.

Assemblée générale (exercice 2016)

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président (MGI2S Olivier Farret) donne la parole au secrétaire général qui procède à la lecture des noms des adhérents dont le décès est survenu au cours de l'exercice 2016. Une minute de silence est observée à leur mémoire : MGI Jean Bladé, Dr Jean-Michel Damas, M. François Delaunay, MGI Maurice Fromantin, Mlle Colette Larue, MG Paul Tolédano, Dr Jacques Toyon.

I - Intervention du président : le Président, après avoir rendu un hommage particulier à Mlle Colette Larue et remercié la DCSSA pour les manifestations d'intérêt formulées et concrétisées au cours de l'exercice au profit de l'AAMSSA, constate avec plaisir le dynamisme de l'association. Il remercie le directeur du musée et son conservateur pour la belle exposition temporaire consacrée au centenaire de celui-ci et pour l'attachement qu'ils manifestent régulièrement à notre association. Il présente rapidement les principaux événements à venir : poursuite des visites commentées du musée au profit des groupes et associations qui le demandent, voyage à Verdun en mars, participation à différents ouvrages historiques en lien avec la Grande Guerre. Il conclue en souhaitant que tous les membres se fassent de véritables ambassadeurs de l'histoire du Service de santé des armées au profit de tous, civils et militaires.

II - Rapport moral (colonel (h.) Jean-Pierre Capel, secrétaire général) : « le même soleil fait fondre la cire et sécher l'argile » écrivait Clément d'Alexandrie. Oui, d'une même origine, on peut attendre bien des résultats, de nature parfois apparemment contraire. C'est l'impression qui me vient à l'esprit au moment de vous présenter le rapport moral de notre association pour l'exercice 2016 qui s'est terminé il y a quelques semaines. Au cours de cet exercice, nous avons connu bien des événements, les uns heureux, les autres infiniment tristes, de singuliers rebondissements et de fructueuses promesses d'avenir. Qu'il me soit permis tout d'abord de renouveler ici bien modestement l'hommage rendu en l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce le 15 octobre dernier à notre chère *Colette Larue*, qui occupa le poste de secrétaire général et fut de très nombreuses années membre du conseil d'administration, inlassable et ingénieuse préparatrice de nos manifestations, gestionnaire du secrétariat. Si, selon l'expression de Tacite,

« le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants », alors elle sait combien elle demeure vivante dans nos cœurs et dans notre mémoire, et comme elle est lourde à porter, l'absence de l'amie. Déjà, pendant son indisponibilité pour maladie, la continuité dans le fonctionnement régulier de l'AAMSSA avait été assurée grâce à la disponibilité de Mesdames Boumekred et Lacointa que je tiens à remercier tout particulièrement de la part du Bureau. Nous demeurons actuellement dans l'attente d'une opportunité de mise en place d'une nouvelle aide au secrétariat.

J'en viens maintenant aux autres principaux événements qui ont marqué l'exercice 2016 : concernant les adhérents, nous avons en 2016 la satisfaction de compter 40 adhésions nouvelles, augmentation de 100 pour cent par rapport à 2015. Après plusieurs rappels auprès de membres très en retard de cotisations, pour la plupart depuis 1994, nous avons procédé à quelques radiations. Compte tenu des décès, le nombre d'adhérents est désormais de 307, dont 147 avaient versé une cotisation. Deux bulletins (n°43 et 44) ont été distribués. C'est l'occasion de remercier tous les contributeurs et le MGI (2S) François Eulry, rédacteur en chef, qui a su assumer un rôle nouveau pour lui et user de l'accord de la DCSSA pour que l'édition soit réalisée par l'ECMSSA d'Orléans à des conditions de qualité et de coût faisant espérer en 2017 trois bulletins : appel à contributions est ici lancé.

J'ai l'agréable devoir de remercier une nouvelle fois le MGI (2S) Jean Timbal qui a assuré la permanence et la veille informatique de notre boîte courriel et du site. Comme nous, il a eu la joie de voir se mettre en place le nouveau site de l'AAMSSA, confié aux mains expertes du MCS (h) Dominique Caron qui a bien voulu, malgré ses nombreuses fonctions associatives à l'IHEDN et au GORSSA, se charger de la préparation et de la mise à jour régulière du site. Depuis le 15 janvier, il est opérationnel et consultable : aamssa.fr. Je vous invite à le consulter régulièrement. Pour le « courriel », des difficultés de raccordement au site de l'EVDG nous font réfléchir à une évolution sensible ; utilisez l'adresse « aamssa@gmail.com » et il vous sera répondu.

Je viens d'évoquer l'aide de la DCSSA pour l'édition du bulletin. Je lui exprime aussi mes vifs remerciements pour l'attribution d'une subvention pour faciliter le fonctionnement régulier de notre association, perçue en novembre dernier. Le trésorier l'évoquera dans son rapport

financier. En janvier 2016, lors de notre dernière assemblée générale, notre président vous faisait part de nos craintes après une décision du ministère de la défense du 20 août 2015 et à effet rétroactif d'octobre 2011, conduisant au paiement d'environ 6000 euros par an (30000 euros environ pour cinq ans). Je ne donnerai pas ici le détail de l'évolution de l'affaire, pas encore totalement réglée, me contentant de citer les points marquants : nous avons sollicité une exonération de paiement pour ce local de 23 m² sans eau ni commodités, ou à défaut un réexamen des conditions financières, le directeur central nous ayant appuyés en ce sens ; la direction des finances publiques de Paris ayant demandé le règlement, nous avons sollicité sursis à payer ; en janvier 2016, le ministère de la défense décidait de réduire de manière substantielle le montant exigé ; en juillet, nouvelle demande de paiement des 30000 euros par la direction des finances publiques de Paris ; malgré nos explications et l'attente d'un avenant décidé en janvier, en septembre nouvelle demande de paiement avec 10 % de pénalité de retard. À défaut de paiement avant le 12 octobre, les biens de l'AAMSSA auraient été saisis : le fisc aurait eu du mal à récupérer la somme due ; bien opportunément, dès le 30 septembre, la DCSSA prit en charge le contact au plus haut niveau avec la direction des finances publiques de Paris évitant ainsi le pire ; fin octobre, le ministère de la défense nous faisait enfin part de l'avenant à l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) de 2015. Nous attendons la demande de paiement que nous honorerons. La période 2011-2016 sera ainsi soldée. Pour le reste, nous sommes en attente de propositions qui nous seront faites. Pardonnez-moi de m'être étendu sur ce sujet, mais je pensais utile de vous narrer l'essentiel de cette lutte d'un pot de terre contre un pot de fer qui n'aurait pu avoir une issue favorable sans l'aide de tous les intervenants au sein du service de santé, qu'il convient de remercier tout particulièrement. J'en viens aux **autres éléments qui ont marqué l'exercice** : les conférences du comité d'histoire, son président en parlera dans quelques instants ; le colloque « *Les secours aux blessés, un héritage 1916-2016* » à Verdun, dont l'AAMSSA était conseiller scientifique ; l'exposition consacrée à ce thème, au Mémorial de Verdun, inaugurée le 7 octobre dernier, en partenariat avec l'AAMSSA ; le 250^{ème} anniversaire de la naissance de JD Larrey à Baudéan en juillet ; l'exposition sur le centenaire du musée du service de santé des armées au Val-de-Grâce ; le colloque, avec l'académie des sciences d'outre-mer, sur le soutien médical des contingents d'outre-mer dans la Grande Guerre, en mars. Je

dois aussi citer les visites du musée auxquelles ont été conviés nos membres, et celles réalisées au profit des diverses associations ou groupements par des membres du Bureau. Sans vouloir évoquer l'exercice qui vient de démarrer, mais par simple souci de **pré-information**, je dois également porter à votre connaissance quelques **éléments à venir** : la possibilité d'un voyage proposé à nos membres en mars prochain pour visiter l'exposition de Verdun ; un ouvrage sur le service de santé et la Grande Guerre demandé par la DCSSA ; la poursuite en 2017 d'une innovation de l'automne 2016 : la réunion régulière d'un groupe « TAMS » composé des représentants des associations en lien avec les musées de l'armée, de la marine, de l'air et du service de santé des armées, dans la perspective d'échange d'informations mais aussi de réalisation d'un ouvrage destiné à présenter les grandes avancées issues de la Grande Guerre et dont les évolutions se traduisent jusqu'à nos jours : le MGI (2S) Raymond Wey représente l'AAMSSA au comité de pilotage). J'ajouterai que nous avons préparé la *révision des statuts et du règlement intérieur*, ce qui, je l'espère, verra son achèvement dans quelques minutes. Les membres du bureau qui se réunissent chaque semaine hors vacances scolaires et ceux du conseil d'administration qui s'est réuni 3 fois, ont participé à ce travail de fond. Il entraînera le renouvellement complet des administrateurs.

« La route qui monte et descend est une seule et la même » écrivait Héraclite d'Ephèse. Le chemin que suit l'AAMSSA serpente parfois parmi les difficultés administratives mais reste fidèle à son but : faire connaître l'histoire du service de santé des armées, valoriser le contenu et la connaissance de son musée. C'était la perspective pour 2016, ce sera celle de 2017. Je vous remercie de votre attention.

A l'issue, le président met aux voix l'approbation du rapport moral. Il est adopté à l'unanimité.

III - Rapport financier (MG2s Armand Maillard, trésorier ; ICS Chantal Boumekred, trésorière adjointe). Le trésorier se félicite de 40 nouvelles adhésions et du nombre de cotisations encaissées : 147 contre 100 en 2015. Il signale la réception d'une subvention de la DCSSA et l'attente de la somme à payer en 2017 (période 2011-2016) pour l'occupation du local siège de l'association. Il insiste sur l'économie importante sur l'impression du « bulletin », effectuée désormais par l'ECMSSA d'Orléans.

1) - Comptes de l'exercice 2016 (en euros) :
produits : cotisations : 4368 ; dons : 2658 ; vente d'objets et livres : 1913,82 ; **total des recettes** : 8939,82 ; **subvention** versée par la DCSSA : 17000. **Charges** : prix AAMSSA (élèves de

l'EVDG) : 51,28 ; frais bancaires : 176,35 ; assurances : 240,37 ; affranchissements : 1524,63 ; comité d'histoire et prix d'Histoire de l'AAMSSA : 1082,80 ; bulletins 43 et 44 : 365,89 ; fournitures bureau : 570,29 ; blog internet : 100 ; divers : 200 ; **total des dépenses** : 4291,61. À verser en 2017, au titre de 2016, la redevance issue de l'AOT (montant indiqué sur l'« avis à payer » à recevoir de la DFP d'Ile de France-Paris (période 2011-2016. **Au total**, hors subvention, l'association présente un **solde positif de 4648,21 Euros**.

2) - Budget prévisionnel 2017 : le trésorier propose un budget en équilibre, aux mêmes caractéristiques globales qu'en 2016. Le nombre annuel de « bulletins » pourra augmenter compte tenu du recours à l'ECMSSA pour l'impression (coûts bien allégés). Une demande de subvention pour l'exercice 2017 sera effectuée auprès de la DCSSA.

3) - Fixation du taux de la cotisation pour 2018 : maintien proposé à 30 Euros (45 pour un couple). Le trésorier rappelle les envois en 2016, aux adhérents en retard de cotisation, les invitant à faire connaître leur position quant à la poursuite de leur adhésion et signale, en cas de retard trop important, l'interruption d'envoi du « Bulletin ». *À l'issue, après que le trésorier s'est enquis de questions éventuelles, le président met au vote l'approbation du rapport, l'approbation du budget prévisionnel 2017, le maintien du taux de la cotisation 2017 et 2018 : dispositions adoptées à l'unanimité.*

IV - Activités du Comité d'histoire (CH) (MGI 2s Raymond Wey, président) : l'année 2016 fut un peu atypique par la forte implication de l'AAMSSA et du CH dans des événements extérieurs. La séance du premier trimestre fut remplacée par le colloque commun de l'académie des sciences d'outre-mer (ASOM) et de l'AAMSSA, au Val-de-Grâce le **17 mars 2016** : « *le soutien médical des contingents d'outre-mer dans la Grande Guerre* ». La séance de reprise après l'été fut reportée d'octobre à novembre à cause du colloque (« *Un héritage: Verdun, terre de santé* ») et du vernissage, le **7 octobre**, de l'exposition temporaire au mémorial de Verdun « *La prise en charge des blessés et victimes de la Grande Guerre à nos jours* » dont les MGI (2s) O. Farret et R. Wey étaient commissaires, accompagnant Mme A. Bourdais pour conception et montage de l'évènement. Nos activités habituelles furent riches de communications : le **7 janvier**, lors de notre assemblée générale, « *Médecine et magie dans l'Égypte ancienne* » par le MGI(2s) R. Wey ; le **8 juin**, séance consacrée à D. Larrey, pour le 250^e anniversaire de sa naissance, avec les

interventions du MGI(2S) Cristau (« *Dominique Larrey et l'éthique* »), du docteur B. Vesselle du CHU de Reims (« *Larrey et la trépanation ou la baguette de fusil tueuse* »), du MC (er) J. Renault (« *la renaissance de l'ambulance de Larrey* »), puis du MGI(2s) Bazot et de R. Wey (« *le vœu de Larrey, 150 après* ») ; le **9 novembre**, séance exceptionnelle où notre président d'honneur, le MGI (2s) Bazot, a présenté « *la rénovation de l'ensemble conventuel du Val-de-Grâce* » (conférence, vidéogramme, visite de l'ensemble architectural ; le **7 décembre**, ce fut l'intervention de JP Capel, notre secrétaire général pour « *l'Odyssée du train sanitaire 309 en mai-juin 1940, seul train cité à l'Ordre de l'Armée* » et celle du président O. Farret « *Hommage aux brancardiers et aux Poilus : la statue de Gaston Broquet* ». Remercions chaleureusement les intervenants, invitons qui le souhaite à proposer son intervention au CH, préservant la mémoire de moments épars de la médecine aux armées.

Il convient d'étoffer les *rendez vous de 2017* : le **15 mars** (salle Coste), les « Pasteuriens » (MGI2s Y Buisson), « l'hôpital militaire de Pnom-Penh » (MGI2s Cl Dumurgier), « Joseph Fonquernie, un destin malheureux » (L.A Hérault) ; le **7 juin** (salle Coste), conférence de Mr Paul Netter sur le Grand rabbin Abraham Bloch, objet de son livre, et du MGI2s O. Farret « La mémoire du *Chemin-des-Dames*, à l'occasion du centenaire de cette terrible bataille » : du 16 avril au 24 octobre 2017 fit 30000 morts et 200000 blessés dont 80000 du 16 au 24 avril (offensives du Général Nivelles) ; le **11 octobre** et le **6 décembre**, salle Coste, programme à établir.

V - Activités du musée du SSA (MSSA) (Commissaire de 1^o Classe Xavier Tabbagh, Conservateur)

1) - Fréquentation et recettes : au 31 décembre 2015, furent comptabilisés 27354 visiteurs et 28216 € de recettes. Les mesures de sécurité, à la suite des attentats de 2015, ont rendu l'accès au musée moins facile. Des dysfonctionnements liés à la sécurité incendie ont entraîné la fermeture en urgence en septembre, empêchant la participation aux Journées du patrimoine. Le nombre de visiteurs a augmenté de plus de 45% par rapport à 2015, notamment grâce à la fréquentation importante des ventes d'entraide (SEVG et ADOSM).

2) - Expositions temporaires : « 1916 – création d'un musée au VDG », depuis le 18 octobre 2016, avec près de 300 objets exposés. Dans le cadre des concerts donnés en l'église du Val-de-Grâce (Mr Hervé Désarbre, organiste titulaire), et avec l'AAMSSA, une exposition consacrée aux

250 ans de la naissance de DJ Larrey a été proposée aux auditeurs.

3) – Prêts d'objets à l'extérieur ou envois divers, avis d'expertise : en 2016, 51 objets de collection ont été prêtés pour les expositions temporaires de Verdun (les secours aux blessés et victimes) et de Fontainebleau. Le MSSA a reçu de nombreuses demandes de prêts d'objets, d'iconographie, de documents ou d'avis d'expertise. Des centaines de fichiers photographiques ont été transmis.

4) - Numérisation des collections : le travail de numérisation des collections photographiques s'est poursuivi, venant des rapports décennaires ou mensuels des formations sanitaires des régions militaires durant la Grande Guerre, ou de dons, legs, achats ou versements (réserves du MSSA).

5) - Opérations de récolement : la question récurrente du manque d'effectifs n'a pas permis d'être au rendez-vous du récolement décennal des collections qui devait être achevé au 1^{er} janvier 2017. Le musée continue néanmoins ce travail sur l'ensemble des collections.

6) - Enrichissement des collections : le MSSA s'est enrichi des objets provenant de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce et de dons de particuliers. Signalons la récupération du patrimoine plus contemporain et plus technique par l'association ACAPSA à Orléans (espaces permettant de stocker ces matériels, les étudier et déterminer leur valeur patrimoniale).

7) - Activités du centre de documentation : depuis 2009, l'inventaire des archives a été engagé (élaboration du catalogue, amélioration de la conservation des dossiers : long et fastidieux travail de manipulation, lecture, analyse et classement de pièces manuscrites ou dactylographiées pour l'essentiel. En 2016, plus de 6000 dossiers ont été inventoriés et indexés. La fréquentation par les chercheurs est en baisse (108 contre 136 en 2015), du fait de deux périodes de fermeture dans l'année : l'une pour que le personnel en charge puisse aider à l'élaboration de l'exposition temporaire, l'autre à cause des travaux de mise aux normes de la sécurité incendie.

8) - Participation à des publications ou sollicitations diverses : « Actu-santé » de décembre 2016 (dossier sur le musée et son centenaire) ; tome 7 de la bande dessinée « Ambulance 13 » ; nombreuses sollicitations des télévisions et radios pour le centenaire de la Grande Guerre.

9) - Participation du musée à la « Nuit des musées », le 17 mai 2016

10) - Audit interne de 2015 : le rapport final souligna le manque d'effectifs interdisant au

musée d'assurer toutes ses missions ; aucun poste n'a été ajouté.

11) - Nouveau logiciel de gestion informatisée des collections : livré en février 2016, ce nouveau logiciel ministériel, « Archange », a connu de nombreux problèmes empêchant les personnels d'avancer dans leur étude des collections en 2016.

12) - Projets 2017 : amélioration de la communication avec un personnel affecté à l'École du Val-de-Grâce qui mettra ses compétences au service du musée ; renforcement de l'équipe avec notamment des contrats Armée/Jeunesse ; poursuite du changement de l'éclairage dans les salles du musée ; remise à niveau de la signalétique ; proposer à la DCSSA et à la DMPA une programmation pluriannuelle de manifestations culturelles (expos, concerts, journées d'étude, etc...) jusqu'en 2020.

VI - Vote sur la modification des statuts - adoption du règlement intérieur

Après que le secrétaire général a rappelé les motifs et l'historique de ces modifications, adoptées par le Conseil d'administration du 9 novembre 2016, et appelé les participants à faire connaître leurs éventuelles observations ou demandes de précisions, le président met deux résolutions au vote : **1° En application de l'article 10 des statuts**, l'assemblée générale vote sur les modifications aux statuts tels qu'elles ont été présentées et publiées dans le numéro 44 du « bulletin » comprenant la convocation à la présente assemblée générale, **délibération adoptée à l'unanimité**. **2° En application de l'article 11 des statuts**, vote sur le règlement intérieur tel qu'il a été publié dans le numéro 44 du « Bulletin » comprenant la convocation à la présente assemblée générale, **délibération est adoptée à l'unanimité**.

VII - Renouvellement du conseil d'administration

faisant suite à l'adoption des nouveaux statuts de notre association, un renouvellement général est nécessaire (appel à candidatures dans le numéro 44 du bulletin de l'AAMSSA et à les faire connaître au secrétaire général avant le 10 janvier dernier). À cette date, ont été reçues celles d'administrateurs sortants : Madame Chantal Boumekred, Messieurs Jean-Pierre Capel, François Eulry, Olivier Farret, Jean-Jacques Ferrandis, Pierre-Jean Linon, Armand Maillard, Jean Renault, Christophe Renard, Raymond Wey, ainsi que 3 candidatures nouvelles : MM. Jean-Dominique Caron, médecin chef des services (h.), Jean-Claude Mathieu, chirurgien-dentiste chef des services (h), Jean Valmary, médecin en chef (er). Madame une Colas, Messieurs Héraut et Montès n'ont pas souhaité demander le renouvellement de leur

mandat pour des raisons de disponibilité ou de santé. Le président les remercie de leur action au sein du conseil. Madame Colas était administratrice depuis 1989, Monsieur Héraut depuis 2004 et Monsieur Montès depuis 2015. Conformément aux nouveaux statuts, les administrateurs seront élus pour quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale 2021 statuant sur les comptes 2020. Le président soumet au vote de l'assemblée les candidats suivants, qui sont **élus à l'unanimité** : Mme Boumekred, MM. Capel, Caron, Eulry, Farret, Ferrandis, Linon, Maillard, Mathieu, Renard, Renault, Valmary, Wey.

VIII - Questions diverses : le président informe l'assemblée de la nomination d'un membre d'honneur : **Madame le Professeur Maria Turros**. Les statuts prévoient que la qualité de membre d'honneur peut être attribuée à des personnes ayant rendu des services importants à notre association, et, par là, à ses missions. Il souhaite donc faire part à l'assemblée de la décision prise à l'égard de Madame le Professeur Maria Turros, Professeur à la faculté de Médecine de Varsovie, en Pologne. Depuis de nombreuses années, Maria Turros publie et expose sur la personnalité et l'œuvre de Jean-Dominique Larrey, à qui elle voue un véritable culte. En 2016, par exemple, elle a réalisé ceci : au bâtiment du rectorat de l'Université, à Varsovie, une exposition « Jean-Dominique Larrey, 250ème anniversaire » ; en mai, fête de l'Université, présentation consacrée à J.D. Larrey : « dans l'ambulance, qu'est ce qui est le plus difficile ?... » ; en septembre, exposition consacrée à J.D. Larrey dans le cadre de la journée du patrimoine ; en novembre, séminaire pour les étudiants consacré à J.D. Larrey ; parallèlement, madame le Pr Turros travaille sur une biographie de Larrey en langue polonaise et elle est souvent en contact avec notre association, le Musée ou la bibliothèque centrale ; enfin, son champ d'action ne se limite pas exclusivement à Larrey : elle a animé (avril 2016, Cracovie), une table ronde à l'issue de la projection du film

« La chambre des officiers », consacrée à Hippolyte Morestin. Il est donc apparu aux membres du bureau, et cela a été partagé par les membres du conseil d'administration, qu'un tel intérêt pour cet éminent chirurgien militaire pourrait lui valoir, sachant qu'elle est actuellement membre actif de notre association, le titre de membre d'honneur, sous réserve de son acceptation, bien entendu. **L'assemblée, par acclamations, ratifie cette décision.** Le président fait ensuite part à l'assemblée de l'organisation d'un voyage à Verdun (Mémorial, exposition temporaire, Ossuaire, visite du front et d'un poste de secours) le 8 mars prochain. Les adhérents en seront prochainement avisés.

Plus personne ne demandant la parole, le président déclare close l'assemblée générale de l'AAMSSA statuant sur les comptes de 2016.

Nouveau conseil d'administration de l'AAMSSA :

Présidents d'honneur :

MGI (2s) Charles Laverdant & Maurice Bazot ;

Président : MGI (2s) Olivier Farret ;

Vice-Président : MGI (2s) Raymond Wey ;
Secrétaire général : colonel (h) Jean-Pierre Capel ;

Secrétaire général adjoint : MGI (2s) François Eulry, chargé du bulletin ;

Trésorier : MG (2S) Armand Maillard ; trésorière adjointe : ICS (er) Chantal Boumekred ;

Administrateurs : MCS (h.) Jean-Dominique Caron, chargé du site internet ; MC (er) Jean-Jacques Ferrandis ; colonel (rc) Pierre-Jean Linon ; CDCS (h) Jean-Paul Mathieu ; PC Christophe Renard ; MC (rc) Jean Renault ; MC (er) Jean Valmary ; chargé de mission pour la communication extérieure : MGI (2s) Jean Timbal

Comité d'histoire du 7 juin 2017

(14 h 30 à l'École du Val-de-Grâce, 1 place Alphonse Laveran, 75005 Paris)

Monsieur Paul Netter : « Un grand rabbin dans la Grande Guerre : Abraham Bloch, mort pour la France, symbole de l'union sacrée »

MGI (2s) Olivier Farret : « La mémoire du Chemin des Dames, à l'occasion du centenaire de cette terrible bataille »

L'AAMSA À VERDUN

Le 8 mars 2017, des membres de l'AAMSSA ont passé une journée à Verdun, accompagnés de camarades de l'ASNOM et de participants d'origines diverses. Elle fut organisée à l'initiative des MGI (2s) Olivier Farret, président de l'AAMSSA, et Raymond Wey, président du comité d'histoire du SSA. Les visiteurs firent en bus le trajet aller et retour par la Voie sacrée (D 1916) entre la gare Meuse-TGV-Voie sacrée et Verdun, écoutant avec grand intérêt les commentaires du professeur Jean-Paul Amat, géographe, puis de MM Farret et Wey durant les trajets, y compris entre les différents sites du champ de bataille.

La visite fut en effet formidablement guidée par le Professeur Amat, président de la société des amis du musée de l'armée, membre de l'AAMSSA et grand connaisseur des lieux de mémoire de la (des ?) bataille (s ?) de Verdun ; il avait préparé un dossier pour chacun des participants, avec des cartes détaillées du front en Meuse et sur les Hauts-de-Verdun ou des forêts et déboisés militaires dont il est un des grands spécialistes, des plans ou photographies (à divers moments des combats) des lieux visités, dont le fort de Douaumont ou l'ouvrage de Froideterre, le brouillard interdisant malheureusement les vues panoramiques du champ de bataille.

Mais la visite débuta dans la matinée par le Mémorial de Verdun et ses expositions permanentes : on les parcourt avec émotion, les pas sur un sol de verre laissant voir la reproduction de la boue, l'un des tout premier fléau que rencontraient nos Poilus et les soldats allemands, contre lequel ils luttaient pour s'en extraire et qui infiltrait leurs vêtements jamais secs, les recouvrait jusqu'à fleur de peau d'une croûte gluante et humide ; on pense ici au monument de Broquet au Val-de-Grâce, dont il est question dans ce numéro.

Le clou de cette visite au Mémorial fut, quelques jours avant qu'elle ne s'éteigne et soit détruite (on pourrait regretter qu'elle ne soit pas présentée ensuite ailleurs, comme au musée du Val-de-Grâce par exemple...), l'exposition temporaire dont Olivier Farret et Raymond Wey sont les commissaires. Elle met en perspective les soins

aux blessés de la Grande Guerre et leur évolution jusqu'aux combattants d'aujourd'hui : « les secours aux blessés et aux victimes, de la Grande Guerre à nos jours ». Consacrée au soutien médical des combattants et victimes civiles, elle retrace l'évolution des pratiques de la médecine d'urgence depuis 1914. Le parcours illustre ces transformations par des projections, des photographies et du matériel médical contemporain, en quatre séquences : caractéristiques des territoires déterminant les moyens d'évacuation ; mutations scientifiques et techniques ; organisation et adaptations avec le temps de la chaîne opérationnelle d'évacuation ; parenté entre méthodes militaires et pratiques civiles dans la « médecine de catastrophe ».

Un moment privilégié, sous la férule amicale du Docteur François-Xavier Long, maire de ce village détruit sous les coups de la Grande Guerre et membre de l'AAMSSA, fut la visite du site de Louvemont – Côte du Poivre. Après la pelouse polie entourant la chapelle-abri, ce furent la mousse et les racines des épineux replantés dans les années Trente, affleurant les ruines du village détruit et enterré, les fossilisant dans un mariage étonnant de la pierre et de la forêt : quelque chose, dans certains temples d'Angkor, de l'union des pierres et des fromagers géants qui les avalent ; étonnante rencontre du minéral et du végétal, tandis que la pluie glaciale et les bourrasques, auxquelles les soldats ne s'habituaient jamais, rappelait aux participants l'enfer que connurent ces Valeureux.

Parmi les temps forts, la visite de l'Ossuaire de Douaumont, incroyable réalisation où sont recueillis les restes enchevêtrés des malheureux sans sépulture, avec, gravées sur les pierres du monument, des litanies de patronymes de soldats tués, de noms de régiments, d'écoles et unités militaires, d'associations d'Anciens se consacrant au souvenir, et cœtera ; y figurent, pour notre Service de santé, les Écoles de Bordeaux et de Lyon ou l'hôpital Desgenettes.

Bel hommage que l'AAMSSA devait à ceux qui servaient sous son autorité, spécialement à Verdun, et se consacrent encore, en 2017, à la prise en charge des combattants blessés.

François Eulry